



## MASTER : Sciences de la santé MENTION : Humanités médicales

### Descriptions

Type de diplôme : Master

Domaine : Sciences de la santé

### Informations

Droits d'inscription : 243 €  
(formation initiale en 2019/2020)

<http://formations.univ-amu.fr>

Composante : Faculté des sciences médicales et paramédicales

### OBJECTIF

La mention « Humanités médicales » se compose d'une première année d'enseignement sous forme de Tronc Commun, qui permet d'accéder en deuxième année à 4 parcours-types :

- Anthropologie évolutive : os, gènes, cultures
- Anthropologie médico-légale et bioarchéologie
- Addictologie : de la cellule au comportement humain
- Approches éthiques, déontologiques et anthropologiques de la santé

### RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue

### STRUCTURE ET ORGANISATION

Structure du Master mention Humanités en Santé :

- Master 1 - Semestre 1 (30 ECTS) et semestre 2 (30 ECTS) : 100% d'UE de socle commun, dont 35% d'ECTS transverses et 65% d'ECTS disciplinaires
- Master 2 - Semestre 3 (30 ECTS) et semestre 4 (mémoire de recherche, 30 ECTS) : 1 parcours type à choisir parmi les 4 parcours types suivants :
- Anthropologie évolutive : os, gènes, cultures
- Anthropologie médico-légale et bioarchéologie
- Approches éthiques, déontologiques et anthropologiques de la santé
- Addictologie : de la cellule au comportement humain

Au sein de chacun de ces parcours, l'étudiant(e) aura la possibilité de sélectionner 40% d'UE optionnelles.

Mutualisation possible par le jeu d'UE optionnelles entre les quatre parcours types.

L'admission au M1 obéit au document de la Direction des Etudes et de la Vie étudiante d'AMU quant à la mise en place de la sélection en master 1. L'articulation M1/M2 au sein de la mention se fait par accès direct. L'entrée directe au M2 est possible uniquement pour les Médecins, Chirurgiens-Dentistes, ou étudiants en médecine, en chirurgie dentaire ayant obtenu une équivalence de Master 1 (24 ECTS + second cycle de leurs études de santé validé). L'accès direct au M2 aux étudiants ayant validé une première année tronc commun dans le Master de Biologie Santé ou de Master en Biologie, Sciences de la santé ou Arts et Lettres n'est pas possible.

Un suivi individuel de l'étudiant dès son inscription en M1 a été instauré afin de l'aider à établir son projet professionnel. Ceci permet notamment la réorientation éventuelle de l'étudiant vers d'autres parcours type de la mention. La commission pédagogique de la Faculté de Médecine tient également un rôle important dans ces processus de recrutement, et elle propose

régulièrement des dispositifs (VAE, VAP, VES...) qui permettent aux étudiants d'optimiser leur cursus et de consacrer le maximum de leur énergie dans leur poursuite d'études.

### Liste des parcours types

- Anthropologie évolutive : os, gènes, cultures
- Anthropologie médico-légale et bioarchéologie
- Approches éthiques, déontologiques et anthropologiques en santé
- Addictologie de la cellule au comportement humain

### CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

La mention « Humanités médicales » se compose d'une première année d'enseignement sous forme de Tronc Commun, qui permet d'accéder en deuxième année à 4 parcours-types :

- Anthropologie évolutive : os, gènes, cultures :
  - Appréhender les théories et méthodes de l'étude génétique des populations
  - Appréhender les mécanismes responsables de l'évolution
  - Appréhender les mécanismes responsables de la variabilité intra et inter populationnelles
  - Détecter et mesurer les mécanismes macro- et micro-évolutifs à des moments-clés de l'évolution humaine
  - Interpréter les pratiques funéraires du fait sépulcral individuel à la civilisation
  - Connaître les principes de l'Anthropologie de terrain
  - Appréhender l'histoire des peuplements
- Anthropologie médico-légale et bioarchéologie :
  - Connaître les grands principes de la médecine légale moderne (dont l'anthropologie biologique est l'un des outils participant à l'identification des corps sous X)
  - Connaître les principaux contextes (judiciaires, politiques et patrimoniaux) où sont mobilisées les expertises médico-légales
  - Répondre aux demandes de la société/justice
  - Identifier les restes humains via le profil biologique
  - Mobiliser les connaissances en ostéologie pour identifier les vestiges osseux et dentaires humains, complets et fragmentaires
  - Connaître les principes de l'Anthropologie de terrain et de la taphonomie
  - Analyser et interpréter les pratiques mortuaires à l'échelle de la tombe, de l'ensemble funéraire et d'un groupe culturel
- Addictologie : de la cellule au comportement humain :
  - Connaître l'évolution des concepts, les modèles et les classifications utilisées en addictologie
  - Appréhender les différentes hypothèses étiologiques



## MASTER : Sciences de la santé MENTION : Humanités médicales

(neurobiologiques, génétiques et psychopathologiques) utilisées en addictologie

- Connaître les aspects pharmacocinétiques et pharmacodynamiques des principales substances psychoactives
- Appréhender les aspects éthiques, philosophiques et anthropologiques des conduites addictives
- Connaître l'organisation des systèmes de soins, de surveillance, de prévention et d'éducation pour la santé en addictologie
- Appréhender les principes de la prise en charge pharmacologique et non pharmacologique des conduites addictives
- Approches éthiques, déontologiques et anthropologiques de la santé :
  - Connaître les fondamentaux de l'éthique et de la déontologie en médecine, en recherche biomédicale et en expertise sanitaire
  - Savoir identifier les composantes humaines et relationnelles du processus de décision (les valeurs, les émotions et les principes éthiques)
  - Acquérir la connaissance des outils méthodologiques de résolution des dilemmes éthiques (méthodes déontologiste, utilitariste, conséquentialiste, éthique des vertus, éthique de la sollicitude, etc.)
  - S'approprier les règles de l'éthique de la discussion, les principes de l'éthique, les techniques d'argumentation
  - Savoir rédiger une publication suivant les canons académiques
  - Apprendre à exercer des responsabilités au sein de comités d'éthique
  - Etre capable de favoriser et gérer l'interdisciplinarité
  - Savoir réaliser et exploiter des enquêtes ou des entretiens semi-directifs

### COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les connaissances minimales des disciplines qui composent la mention Humanités en Santé
- Comprendre la relation étroite qui existe en Anthropologie Biologique et Médecine, deux disciplines holistiques qui s'intéressent à l'Homme et aux relations biologie / culture, mais l'une sous l'angle du « normal » et l'autre sous l'angle du « pathologique »
- Donner aux étudiants les bases fondamentales des processus de l'évolution et de la variabilité des populations humaines, actuelles et passées
- Savoir replacer les principaux jalons chronologiques, géographiques et culturels qui accompagnent une question biologique
- Connaître les principales étapes de l'histoire de la discipline
- Etre capable de mettre en application et de répondre à des questions à partir des connaissances disciplinaires et transdisciplinaires
- Découvrir les principaux outils méthodologiques ou techniques usuels dans nos disciplines tels que les bases de données, les tableurs, les statistiques, le référencement et la bibliométrie
- Savoir réaliser une recherche documentaire et maîtriser le vocabulaire technique des différents enseignements
- Mettre en œuvre les bases d'un projet de recherche : cadrage de la question, problématisation, élaboration d'un premier recueil de données, construction d'une bibliographie évolutive

- Analyser, modéliser, expérimenter, critiquer, synthétiser (distinction opinions/savoirs)
- Savoir mettre en œuvre un protocole expérimental lié à une question donnée et ne pas confondre expériences, répliquations et expérimentation
- Rédiger des documents de travail (rapports, notes de synthèse...) adaptés aux personnes et situations rencontrées et appropriés aux organisations et structures concernées en français et en anglais
- Identifier, utiliser et traiter des données pour formuler des hypothèses et réponses à des cas réels
- Développer l'autonomie et la prise d'initiative de recherche
- Connaître le ou les champs professionnel(s) associé(s) à la discipline

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

A l'issue du Master, les étudiants peuvent :

- Réaliser une thèse en France ou à l'étranger
- Intégrer les métiers de la culture et du patrimoine
- Faire valoir leurs compétences dans les laboratoires de Recherche et Développement de certaines sociétés privées
- Agir dans la médiation scientifique
- Intégrer les métiers au sein d'entreprises spécialisées dans la fouille archéologique
- Animer des projets d'équipe au sein d'institutions hospitalières, médico-sociales et sanitaires
- Candidater à des missions d'ordre public en tant que déontologue, référent en intégrité scientifique, formateur en éthique ou participant à un comité d'éthique.
- Intégrer les structures de soins spécialisées en addictologie publiques ou privées
- Faire valoir la compétence dans des laboratoires pharmaceutiques
- Faire valoir la compétence dans les structures rattachées au système de santé publique/dispositif de veille sanitaire national et international

Secteurs : recherche ; éducation et formation ; action sociale ; services aux particuliers et aux entreprises ; culture, loisirs et tourisme ; coopération et développement ; santé ; médiation scientifique ; santé (psychiatrie, pharmacologie, santé publique) ; services aux particuliers et aux collectivités  
Employeurs : administrations publiques (fédéral, communautaire, régional, européen,...) ; universités ; CNRS ; MNHN ; organismes d'étude (observatoires, fédérations,...) ; service d'étude de grandes entreprises ; associations ; ONG, structure relevant du ministère de la culture (Institut National de Recherche en Archéologie Préventive, Service Régional de l'Archéologie, Services municipaux, Conservateur de Musée, etc...), société privée de fouilles archéologiques, accès aux corps des techniciens et ingénieurs dans les EPST ; Agence régionale de santé, Espace régional de réflexion éthique ; agences de veille sanitaire ; organismes de santé publique ; structures de soins publiques ou privées d'hospitalisation/hébergement/soins ambulatoires ; réseaux ; associations ; services sociaux

### CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- [suo.univ-amu.fr/contact](http://suo.univ-amu.fr/contact)
- [formations.univ-amu.fr](http://formations.univ-amu.fr)

Dernière modification le 09/12/2019

